

## **Règlement du jeu « Tournoi PS4 FIFA 18 »**

**Du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018**

### **Article 1 - Généralités**

Les Associations des utilisateurs des centres commerciaux Pacific Plaza, Moana Nui et Temahame Nui organisent un tournoi FIFA 18 sur Playstation 4 à l'occasion de la Coupe du monde de football. Le tournoi se déroulera sur 3 jours comme suit :

- Vendredi 29 juin de 10h à 18h, au centre commercial Pacific Plaza situé à Faa'a ;
- Samedi 30 juin de 10h à 18h, au centre commercial Temahame Nui situé à Taravao ;
- Dimanche 1er juillet de 10h à 18h, au centre commercial Moana Nui situé à Punaauia.

A l'issue des 3 tournois, une grande finale aura lieu le dimanche 1er juillet de 18h à 19h au centre commercial Moana Nui.

L'Association Tahiti Nui Arena a été sollicitée pour coordonner ce tournoi.

### **Article 2 - Participants**

Le tournoi FIFA 18 est ouvert à toute personne de plus de 7 ans inscrite officiellement par message privé sur la page facebook Tahiti Nui Arena : <https://www.facebook.com/tahitinuiarena/>.

### **Article 3 - Inscriptions**

Pour participer à la compétition, les joueurs devront s'inscrire via le site <https://www.facebook.com/tahitinuiarena/>. Une seule inscription par personne sera autorisée.

Les inscriptions sont gratuites. Les participants pourront s'inscrire du lundi 18 au mardi 26 juin 2018.

Le nombre total de participants est de 64 joueurs maximum par jour et ne pourra en aucun cas être dépassé. A partir de 64 inscriptions, 20 personnes supplémentaires seront acceptées sur liste complémentaire. Le jour du tournoi, si un participant n'est pas présent jusqu'à 15 minutes avant le début du 1<sup>er</sup> match, sa place sera cédée au 1<sup>er</sup> joueur inscrit sur la liste complémentaire.

Les joueurs auront la possibilité de s'inscrire le jour même à condition de se présenter sur place 2 heures avant le début du tournoi et sous réserve des places restantes.

Les joueurs auront le droit de s'inscrire pour participer dans plusieurs centres commerciaux à la fois. Cependant le gagnant d'une journée n'aura pas le droit de participer à une autre phase de sélection et devra être présent à la finale. Si celui-ci s'était inscrit auparavant pour une autre date de tournoi, sa place sera automatiquement libérée pour laisser la chance à d'autres joueurs.

Tous les joueurs de plus de 7 ans sont éligibles à une inscription. Les joueurs mineurs devront être accompagnés et surveillés par leurs parents pendant toute la durée du tournoi.

### **Article 4 - Déroulement du tournoi**

Le tournoi se déroulera en trois phases de qualifications étalées sur 3 jours :

- Vendredi 29 juin de 10h à 18h au centre commercial Pacific Plaza situé à Faa'a ;
- Samedi 30 juin de 10h à 18h au centre commercial Temahame Nui situé à Taravao ;
- Dimanche 1er juillet de 10h à 18h au centre commercial Moana Nui à Punaauia.

Les phases de qualifications se feront à chaque date par le biais d'un tournoi à double élimination comprenant 64 participants maximum. Cette phase comportera une phase de poules (4 poules de 4 joueurs), des quarts de finale (les 2 meilleurs joueurs de chaque poule sont qualifiés), des demi-finales, une petite finale et une finale.

Ces rencontres détermineront les champions de chaque centre commercial. A l'issue de la 3<sup>ème</sup> phase de qualification, les 3 vainqueurs de chaque galerie se disputeront le titre de grand champion FIFA 18, le dimanche 1er juillet à 18h au centre commercial Moana Nui.

L'heure des rencontres sera déterminée par l'organisateur en fonction du nombre de participants au tournoi.

Un tirage au sort aura lieu le matin du tournoi afin de déterminer la place de chaque joueur dans le tableau du tournoi.

## **Article 5 - Règlement Général**

### **5.1 - Matériel**

Le matériel nécessaire au bon déroulement du tournoi sera fourni aux participants dans chaque centre commercial (10 consoles Playstation 4, 10 écrans et 10 jeux FIFA 18). Cependant, tous les participants ont l'obligation d'amener leur manette sous réserve que celle-ci ne procure pas d'avantages irréguliers aux participants en question.

Les manettes seront les seuls périphériques personnels que les participants seront autorisés à apporter. Tous les autres périphériques seront interdits.

### **5.2 - Appel des participants**

Il sera demandé aux participants d'être présents le jour J, sur les lieux du tournoi, 1h à l'avance pour les préparatifs.

Une fois le tournoi lancé, les joueurs auront l'obligation de jouer tous leurs matchs. Toute absence, retard ou tentative d'évitement de match sera sanctionné par une disqualification.

Lors de l'appel d'un joueur pour un match, celui-ci disposera d'un délai de 5 minutes pour se présenter et s'installer sur le set désigné. Tout manquement à cette condition entraînera une disqualification du joueur en faute.

### **5.3 - Sélection, formats des équipes et réglages de jeu**

Les matchs se feront dans le mode Coup d'envoi du jeu FIFA 18.

Tous les matchs seront réglés au préalable selon les paramètres suivants :

- Durée des matchs : 10 minutes
- Durée de mi-temps : 6 minutes
- Caméra : Diffusion TV, Hauteur : 1, Zoom : 10
- Temps : Nuit, Dégagé
- Stade : Bombonera

Les joueurs auront la possibilité de participer en incarnant le club ou l'équipe nationale de leur choix. Les équipes *All-Star* ne seront cependant pas autorisées.

Plusieurs joueurs auront la possibilité de sélectionner les mêmes équipes.

Les choix d'équipes ne sont pas fixes, les joueurs ont donc la possibilité de changer d'équipe entre les matchs.

Avant le lancement du match, les joueurs disposeront de 3 minutes pour effectuer tous les réglages tactiques et formations nécessaires. Dépassé ce délai le match devra obligatoirement commencer. Durant le match, les joueurs auront le droit à 5 pauses de 2 minutes maximum, s'ils désirent changer des réglages tactiques ou des joueurs. Ces pauses devront obligatoirement se faire durant les arrêts de jeu (touche, corner, remise, etc...). Toute pause faite en dehors de ces périodes sont passibles de disqualification et doivent être signalés par les joueurs.

En cas de match nul à la fin des 90 minutes règlementaires, l'issue du match devra être décidée par un but en or et ensuite par tirs au but, si nécessaire.

## **Article 6 – Dotations**

Tournoi du 29 juin au centre commercial Pacific Plaza (Faa'a) :

- 1er prix : un (1) bon d'achat Carrefour Taravao d'une valeur de vingt mille francs toutes taxes comprises (20 000 XPF TTC) ;
- 2ème prix : un (1) bon d'achat Carrefour Taravao d'une valeur de dix mille francs toutes taxes comprises (10 000 XPF TTC) ;
- 3ème prix : un (1) bon d'achat Carrefour Taravao d'une valeur de cinq mille francs toutes taxes comprises (5 000 XPF TTC).

Tournoi du 30 juin au centre commercial Temahame Nui (Taravao) :

- 1er prix : un (1) bon d'achat Carrefour Faa'a d'une valeur de vingt mille francs toutes taxes comprises (20 000 XPF TTC) ;
- 2ème prix : un (1) bon d'achat Carrefour Faa'a d'une valeur de dix mille francs toutes taxes comprises (10 000 XPF TTC) ;
- 3ème prix : un (1) bon d'achat Carrefour Faa'a d'une valeur de cinq mille francs toutes taxes comprises (5 000 XPF TTC).

Tournoi du 1er juillet au centre commercial Moana Nui (Punaauia) :

- 1er prix : un (1) bon d'achat Carrefour Punaauia d'une valeur de vingt mille francs toutes taxes comprises (20 000 XPF TTC) ;
- 2ème prix : un (1) bon d'achat Carrefour Punaauia d'une valeur de dix mille francs toutes taxes comprises (10 000 XPF TTC) ;
- 3ème prix : un (1) bon d'achat Carrefour Punaauia d'une valeur de cinq mille francs toutes taxes comprises (5 000 XPF TTC).

Grande finale :

1er prix : un bon pour une nuit d'hôtel pour 2 personnes au Hilton Moorea en bungalow jardin avec piscine privée, incluant 2 petits déjeuners, d'une valeur de trente-neuf mille francs toutes taxes comprises (39 000 XPF TTC). Valable uniquement du 01/09/18 au 31/03/19, hormis la période du 22/12/18 au 06/01/19, les longs week-ends et jours fériés.

La valeur globale des dotations s'élève à la somme de cent quarante-quatre mille francs toutes taxes comprises (144 000 XPF TTC).

## **Article 7 – Remise des lots**

Les lots des phases de qualification seront remis dans chaque centre commercial à l'issue de chaque tournoi. Et le lot de la grande finale sera remis juste après la victoire du champion, dans la galerie marchande Moana Nui.

Chaque gagnant ne pourra considérer son lot comme définitivement acquis qu'après l'annonce des vainqueurs lors de la remise des prix.

Si les gagnants ne se présentent pas à la remise des prix, l'organisateur se réserve le droit de conserver les lots non récupérés.

Aucune contrepartie ou équivalent financier du gain ne pourra être demandé par le gagnant. Le lot ne pourra être attribué sous une autre forme que celle prévue par le présent règlement. Le lot ne sera ni repris, ni échangé contre un autre objet.

L'organisateur décline toute responsabilité pour tout incident ou accident qui pourrait survenir pendant la durée de jouissance du lot attribué et du fait de son utilisation.

Du seul fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise l'organisateur à utiliser ses nom, prénom, ainsi que l'indication de son lieu de résidence dans toute manifestation publi-promotionnelle, sur le site internet de l'organisateur et sur tout site ou support affilié, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et rémunération autres que le prix gagné.

### **Article 8 - Règlement éthique**

Toute inscription et participation vaut acceptation en totalité de tous les points du présent règlement.

Il sera demandé aux joueurs de se respecter mutuellement et de faire preuve de *fair play*. Toute attitude toxique, violente ou injurieuse, sera sanctionnée de disqualification.

Il sera demandé aux joueurs de respecter les usagers et commerçants des galeries marchandes accueillant les tournois. Toute attitude toxique, violente ou injurieuse envers celles-ci sera sanctionnée d'une disqualification.

Il sera demandé aux joueurs de respecter le matériel mis à leur disposition durant l'intégralité du tournoi. En cas de dégradation de celui-ci, le joueur mis en cause sera tenu pour responsable et fera l'objet de sanction émise à la discrétion de l'organisme d'accueil, ainsi que d'une disqualification. Le centre commercial d'accueil se réserve le droit de demander au joueur de racheter le matériel dégradé.

Le coaching est interdit durant les matchs et ce même pendant les arrêts de jeu. Toute communication impliquant des personnes extérieures aux matchs pendant le déroulement de ceux-ci sont interdites. Les contrevenants seront sanctionnés par une disqualification.

Toute suspicion de tricherie ou fraude doit être signalée au plus vite par les joueurs et sera sanctionnée d'une disqualification.

Les joueurs ont le droit de signaler tout autre désagrément pouvant être occasionné par d'autres participants durant leurs matchs. Ces signalements devront être reportés à un membre de l'équipe organisatrice présente et pourront faire l'objet de sanctions si nécessaire.

Les tournois sont ouverts à tous, joueurs et spectateurs, il est donc fortement recommandé aux participants de faire attention à leurs effets personnels. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol sur les lieux même des compétitions.

Les organisateurs peuvent exiger des spectateurs, auteurs de comportements agressifs et de nature à gêner le bon déroulement d'une rencontre ou de la compétition en général, de sortir de l'enceinte du tournoi.

Le centre commercial d'accueil se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la compétition, s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation ou de la détermination des gagnants.

#### **Article 9 - Droit à l'image**

Les joueurs ou leurs représentants légaux pour les mineurs autorisent la publication de photos et vidéos prises par les organisateurs durant le tournoi FIFA 18.

#### **Article 10 – Responsabilité**

L'organisateur ne sera pas responsable en cas de dysfonctionnement du matériel ou d'une coupure d'électricité empêchant le bon déroulement du tournoi.

L'organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à annuler le tournoi, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du procédé de comptage ou pour le cas où les résultats des joueurs venaient à être détruites pour une raison qui ne lui serait pas imputable.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement du jeu toute personne qui, par son comportement inapproprié, nuit au bon déroulement du tournoi.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du jeu, notamment afin d'en modifier les résultats. Toute participation doit être loyale. L'organisateur s'engage à respecter l'égalité des chances et se réserve le droit d'exclure les éventuels fraudeurs.

#### **Article 11 – Litiges**

Toute contestation ou réclamation relative à ce jeu devra être formulée par écrit à l'adresse suivante : BP 40 383 – 98 713 Papeete.

L'organisateur tranchera toute question relative à l'application du présent règlement, dans le respect de la législation française. Ces décisions seront sans appel. Tout différend né à l'occasion de ce tournoi fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes dont dépend le siège social de l'organisateur.

Aucune contestation ne sera plus recevable un mois après la clôture du jeu.

#### **Article 12 – Disponibilité du règlement**

Le règlement est disponible et consultable à titre gratuit sur le site [www.pacificplazatahiti.pf](http://www.pacificplazatahiti.pf), la page facebook Pacific Plaza Tahiti, la page facebook Tahiti Nui Arena, et l'accueil des magasins Carrefour Faa'a, Punaauia et Taravao.

Règlement déposé à l'étude de Maître ELIE, huissier de justice, Immeuble Te Motu Tahiri, BP 62 755, 98 704 Faa'a Aéroport.

#### **Article 13 – Application**

Ce tournoi et l'interprétation du présent règlement sont soumis au droit de Polynésie française.